

Rapport de la Commission académique session 2018

Académie de : GRENOBLE.

1. La commission

1.1 Organisation

La commission académique d'harmonisation et de proposition de notes (CAHPN) est composée de l'inspection pédagogique régionale d'EPS, d'un chargé de mission pour les examens, de conseillers pédagogiques et techniques, de professeurs représentant les cinq départements de l'académie, d'un professeur représentant l'enseignement privé, **d'un professeur représentant l'enseignement français à l'étranger (via skype)** et du médecin conseiller du recteur.

Remplacements pour la session 2019 :

- 07 M. Stéphane Jacquet (LP) → Laurence SCOTTE (LGT)
- 38N M. Joaquim Galifet (LP) → Carine PAOLI (LP)
- 73 Mme Françoise Van Tilbeurgh (LGT) → Delphine VARQUET (LGT)
- 74 O Mme Delphine Mallet (LGT) → Marie DUMAS (LP)
- Privé : M. Guillaume Labert (LG) → Philippe GRAFF (LPO)

Afin d'être identifiés dans leur département, la lettre de rentrée de l'IPR EPS présente les professeurs d'EPS membres de la commission académique.

Quatre réunions ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2017-2018 :

- **14 novembre 2017** : analyse des protocoles d'évaluation saisis et analyse de demandes spécifiques d'épreuves à adapter pour des élèves à besoins particuliers.
- **4 décembre 2017** : Validation des listes SHN HNSS.
- **1 juin 2018** : commission restreinte en présence du médecin scolaire, conseiller du recteur, pour faire le point sur les retours des médecins prescripteurs à propos des certificats suspicieux.
- **18 juin 2017** : analyse des situations remontées par les établissements, harmonisation des notes avant transmission au service des examens du baccalauréat.

À cela s'ajoute une réunion bimestrielle : commission restreinte en présence du médecin scolaire, conseiller du recteur, pour étudier et analyser les situations d'inaptitude totale.

La communication en direction des établissements s'effectue essentiellement via :

- Le dossier « Spécial examens EPS » qui paraît en septembre.
- La circulaire sur les protocoles qui paraît en novembre avec ses différentes annexes.
- La circulaire de notation qui paraît en mars avec ses différentes annexes.
- Un retour statistique individualisé sur les 3 dernières sessions dans chaque établissement avec un guide d'analyse des acquis des élèves après la CAHPN en juin.

Prospectives :

- Mise en œuvre d'un « forum numérique examens » ouvert à chaque référent examens.
- Demande d'élaboration d'un outil en ligne sécurisé pour collecter les données afférentes aux « candidats particuliers ».
- Demande de mise en œuvre de sous-commissions géographiques pour faciliter :
 - o le pilotage de ce dossier,
 - o la diffusion des axes politiques retenus sur les examens
 - o l'instruction des dossiers d'établissement, notamment des cas particuliers, en prenant en compte les éléments d'information apportés par le représentant de chaque établissement.

1.2 Logiciel de traitement des notes

Le logiciel de traitement de notes utilisé est EPSNET.

Afin de nous permettre une véritable analyse, nous exploitons un certain nombre de statistiques à partir d'un travail réalisé à travers les fonctions "tableaux croisés dynamiques" et "macros" d'Excel.

Les améliorations souhaitées :

- l'optimisation de la gestion et l'exploitation des données,
- l'harmonisation des nomenclatures pour les épreuves adaptées,
- la prise en compte des cas particuliers,
- l'allègement des tâches de contrôle des saisies effectuées par les établissements et des corrections manuelles nécessaires dans OCEAN ; pour in fine : un gain efficience/temps non négligeable et des statistiques plus justes.

Les demandes suivantes sont donc réitérées :

- ... Avoir accès (création) à un compte établissement « test » pour faciliter l'accompagnement des établissements et permettre les simulations
- ... Pouvoir exclure les établissements non concernés (non habilités, pas de candidats à l'examen pour la session en cours, CNED ou GRETA) par lot après la bascule d'Océan et en amont de l'ouverture d'EPSNET aux établissements, et pouvoir si besoin les réintégrer au cas par cas après l'ouverture d'EPSNET
- ... Pouvoir saisir l'ensemble des épreuves adaptées proposées par l'académie (portail gestionnaire) et en faire apparaître la liste lors de la saisie des protocoles adaptés par les enseignants (portail établissement)
- ... **Pouvoir saisir 3 activités** et les notes afférentes pour les candidats bénéficiant d'au moins un contrôle adapté
- ... Proposer un code à saisir différent de « DI » pour les candidats en épreuve aménagée (exemple SHN n'ayant que deux CCF évalués au lieu de trois) afin de les différencier dans les statistiques des candidats inaptes, pouvoir valider la saisie, pouvoir procéder à une extraction « .csv » avec ce code (qui serait modifié automatiquement ou manuellement en « DI » lors de la bascule sur OCEAN).
- ... Pouvoir **extraire toutes les données** (protocoles, candidats inaptes, candidats bénéficiant d'aménagement, épreuves aménagées,...) **de tous les modules** au **format .csv** (au moins dans les portails gestionnaire et commission) pour ne plus être limité par « éditer » ou « imprimer » au format .pdf
- ... Différencier les sexes pour le récapitulatif des épreuves adaptées (effectifs et moyennes)

1.3 Principes d'harmonisation

Pour chaque examen est observé :

- l'écart des moyennes académiques entre chaque filière et série
- l'écart entre la moyenne de chaque établissement et la moyenne académique (de manière séparée, pour la moyenne des filles et des garçons.)

Au regard du principe statistique « **espace de confiance** » = **Moyenne académique avec + ou - 1 écart type**, tous les établissements de l'académie sont dans cet espace.

Pour autant, nous avons fait le choix d'aller observer tous les EPLE dont l'écart à la moyenne est supérieur à 1,5 point.

Dans les décisions d'harmonisation, nous avons comparé les moyennes de chaque sexe (sans les AB=O) avec les moyennes académiques.

Nous avons décidé de ne pas harmoniser entre les APSA. Ce choix de ne pas harmoniser les notes à l'intérieur et entre les APSA est fondé sur le fait que nous estimons que les conditions de passation des épreuves sont trop peu homogènes pour effectuer une harmonisation fondée statistiquement et étayée scientifiquement.

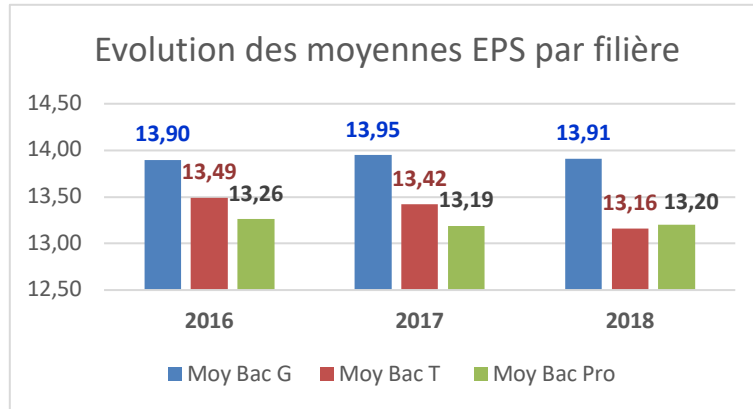
Par ailleurs, nous engageons un travail de communication avec les équipes pédagogiques pour les faire réfléchir à l'offre de formation et de certification au sein de leur établissement. Le retour statistique constitue une première étape qui sera complétée par la mise en œuvre de réunions d'équipe ciblées sur les établissements identifiés via l'outil statistique. Cette démarche d'accompagnement doit aboutir, si nous en avons l'autorisation à la mise en œuvre des sous-commissions géographiques.

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats G, T et Pro

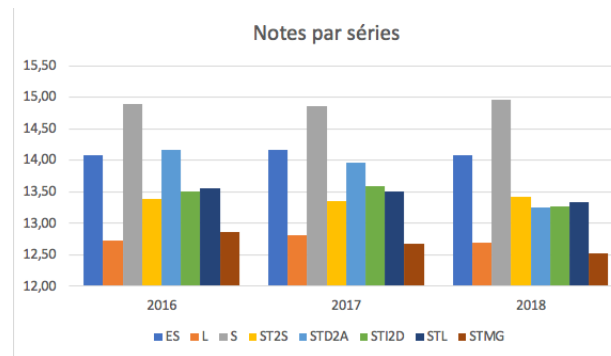
2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

2.1.1 Observations générales

- Des écarts entre les voies qui persistent au sein de l'académie.

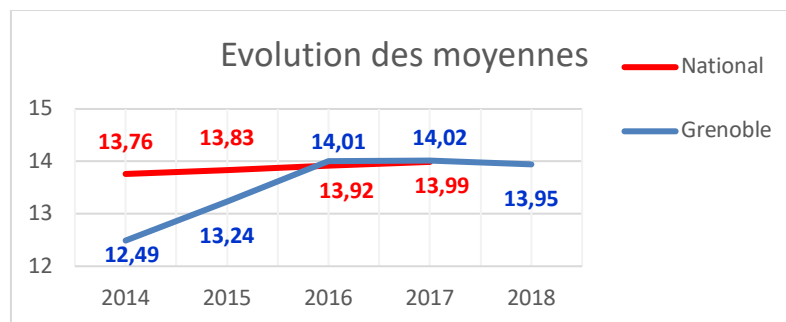


- Des différences toujours aussi importantes entre les séries :

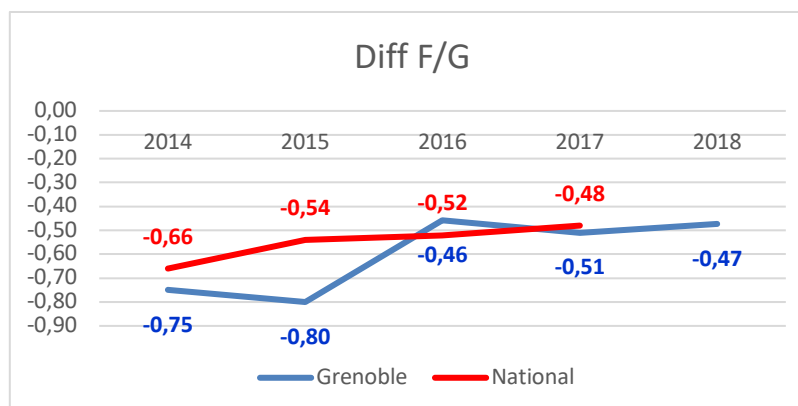


2.1.1.1 Baccalauréat général et technologique (BGT)

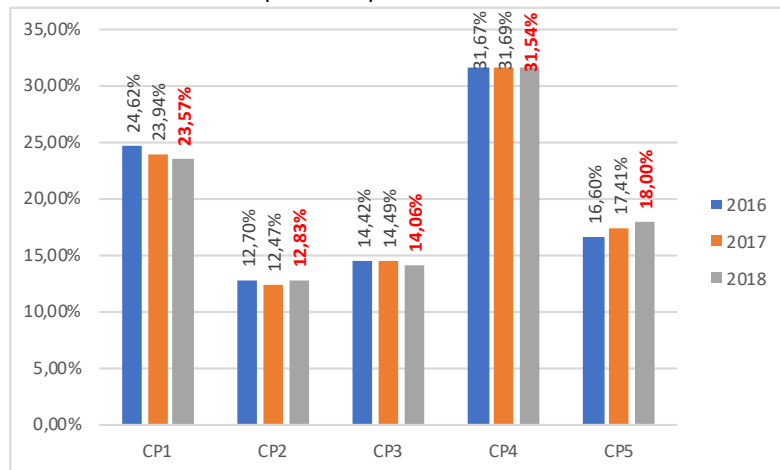
- Des résultats stables et en cohérence avec la moyenne nationale depuis 3 sessions.



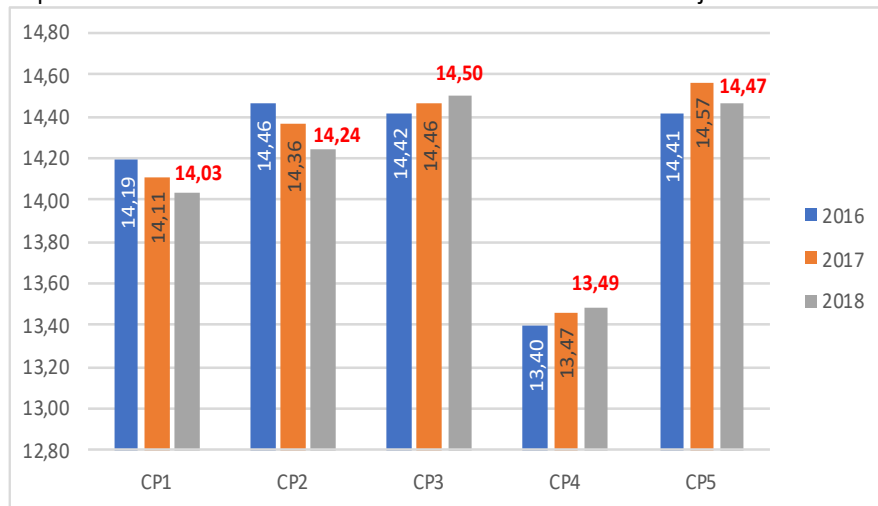
- Une stabilité de l'écart des notes entre les filles et les garçons :



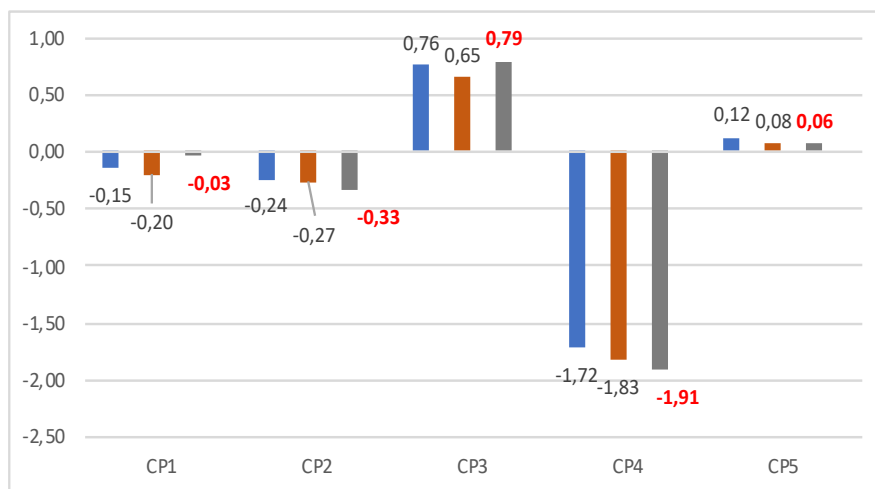
- Une stabilité dans l'offre de certification par CP depuis 3 sessions :



- Des moyennes par CP relativement stables sur 3 sessions : Mais une CP4 toujours aussi basse.



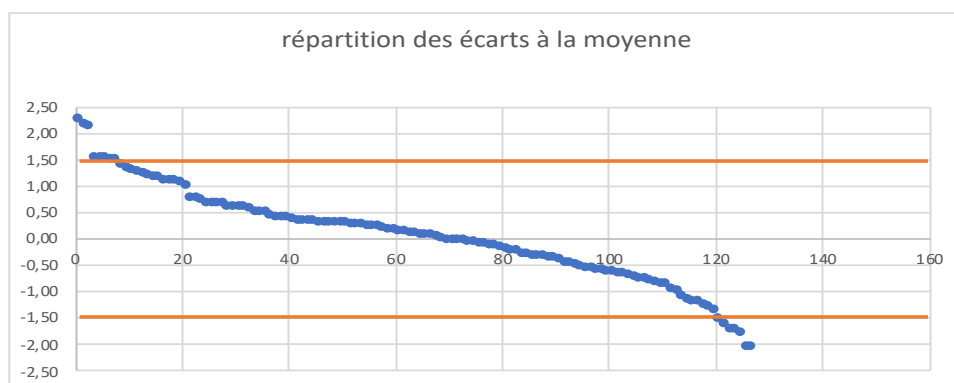
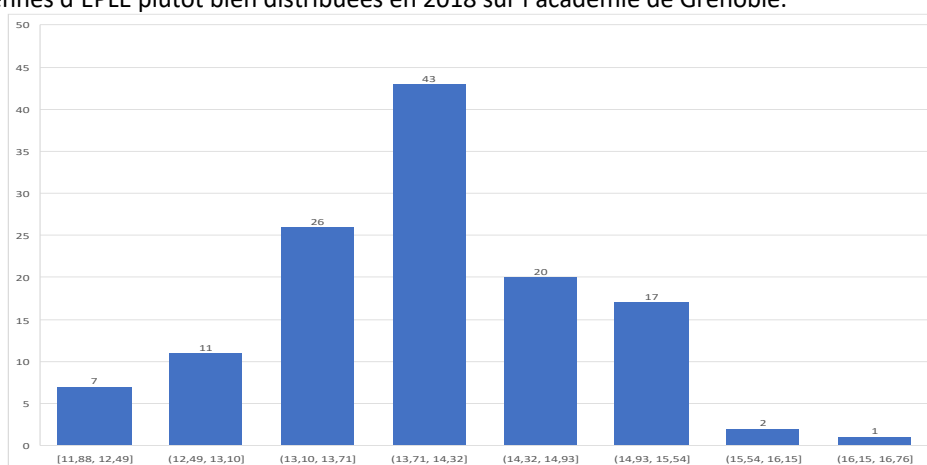
- Un différentiel F/G qui augmente en CP4 :



- Les APSA les plus discriminantes entre les filles et les garçons et effectifs :

2018				
Activité	F	M	Ecart F/G	Effectifs
TENNIS DE TABLE	11,92	14,45	-2,52	731
BADMINTON	12,51	14,69	-2,18	11209
VOLLEY-BALL	12,00	14,17	-2,17	5259
FOOTBALL	12,62	14,66	-2,05	310
HANDBALL	12,77	14,28	-1,51	2675
BASKET-BALL	13,03	14,47	-1,44	2828
SAUT EN PENTABOND	12,71	14,15	-1,44	1574
COURSE DE HAIES	11,98	13,35	-1,37	328
COURSE D'ORIENTATION	12,69	13,88	-1,19	1748
COURSE TOUT TERRAIN (A)	13,10	13,94	-0,84	672
RUGBY	14,45	15,13	-0,68	955
DISQUE	13,26	13,87	-0,60	144
SAVATE BOXE FRANÇAISE	13,25	13,85	-0,60	253
MUSCULATION	14,51	14,99	-0,48	6838
LANCER DU JAVELOT	12,99	13,33	-0,34	376
JUDO	14,20	14,52	-0,32	135
RELAIS VITESSE	14,61	14,93	-0,32	2152
SPORT BOULES (A)	14,10	14,3	-0,19	220
ESCALADE	14,38	14,47	-0,09	6489
SAUVETAGE	15,16	15,08	0,08	1000
ARTS DU CIRQUE	13,65	13,55	0,10	280
COURSE DE DEMI-FOND	14,11	13,92	0,20	10614
NATATION DE VITESSE	14,27	14,03	0,24	2703
COURSE EN DURÉE	14,04	13,73	0,31	3754
ACROSPORT	14,95	14,3	0,65	6432
NATATION EN DURÉE	15,31	14,48	0,84	464
DANSE	14,75	13,87	0,88	3054
STEP	14,85	13,64	1,21	2842
GYMNASTIQUE (SOL ET AGRÈS)	13,96	12,49	1,47	980
SAUT EN HAUTEUR	14,93	12,62	2,31	85
AÉROBIC	14,61	11	3,61	75

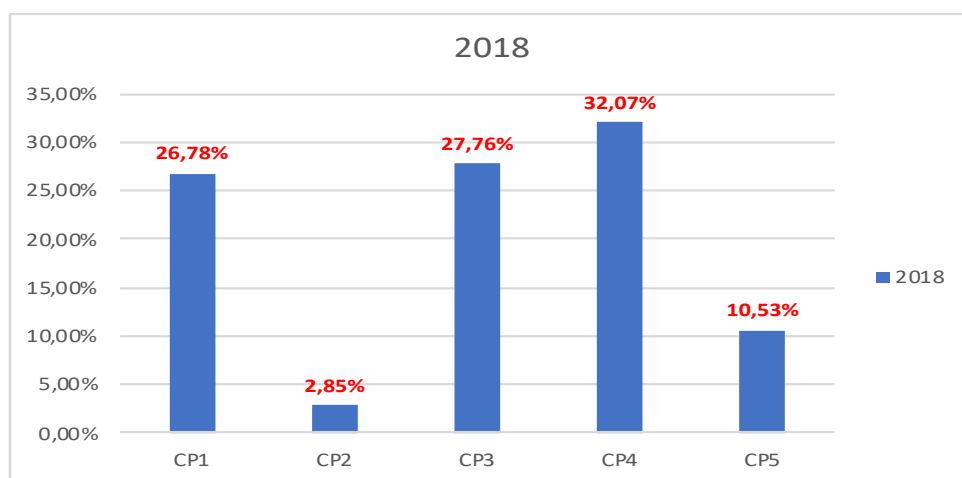
- Des moyennes d'EPLÉ plutôt bien distribuées en 2018 sur l'académie de Grenoble.



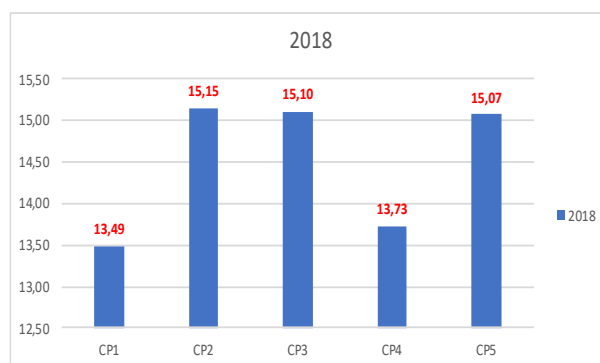
2.1.1.2 Baccalauréat dans les lycées français à l'étranger :

	Moyenne LFE 2018	Moyenne Grenoble 2018	Comparaison avec chiffres nationaux 2017
Moyenne des Garçons	14,53	14,2	14,25
Moyenne des filles	13,89	13,73	13,77
Moyenne F+ G	14,20	13,95	13,99
Ecart F/G	-0,63	-0,47	-0,48

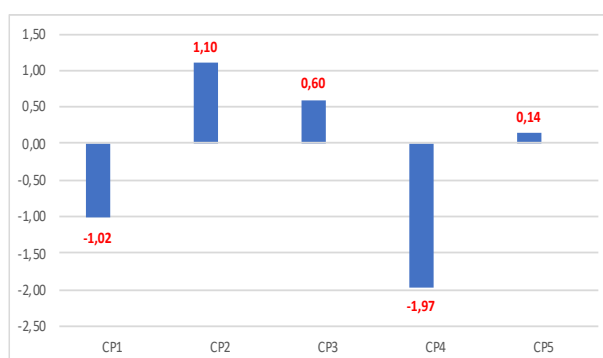
- Des résultats proches des moyennes académiques et nationales.



- Une hétérogénéité importante dans l'offre de certification entre les CP

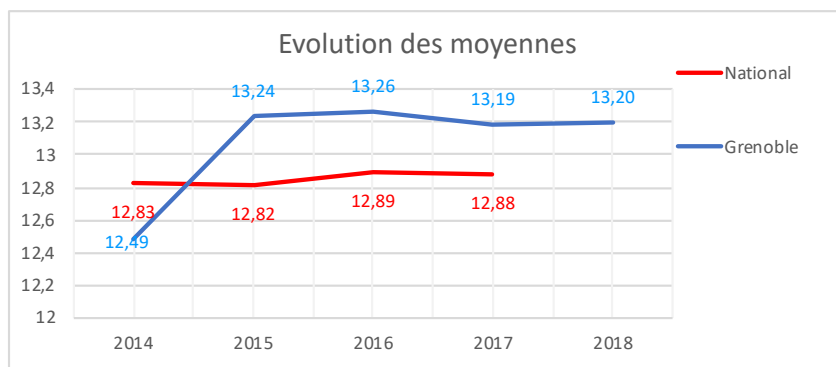


- Une hétérogénéité dans les moyennes comme dans les différentiels entre les filles et les garçons entre les CP.

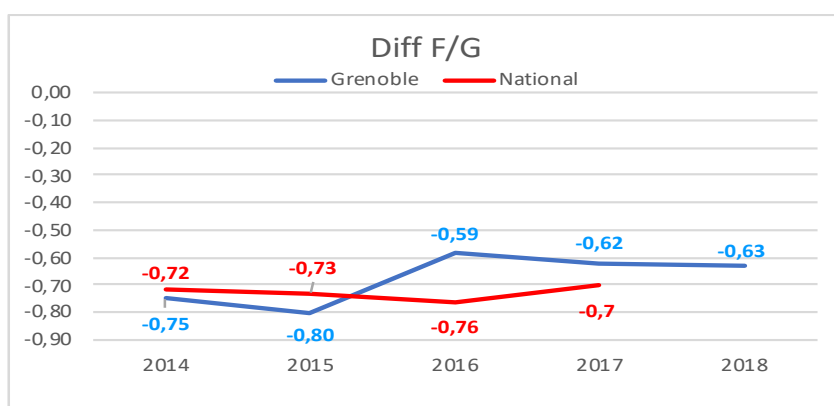


2.1.1.3 Baccalauréat professionnel :

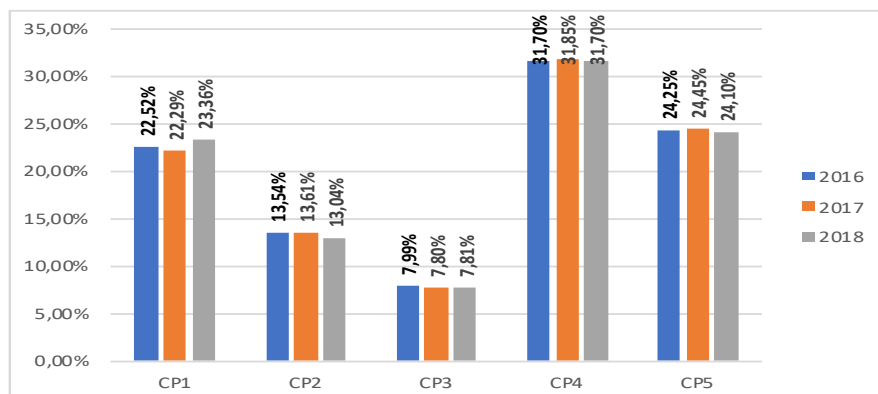
- Une relative stabilité sur 4 sessions.
- + 0,3 point par rapport à la moyenne nationale.



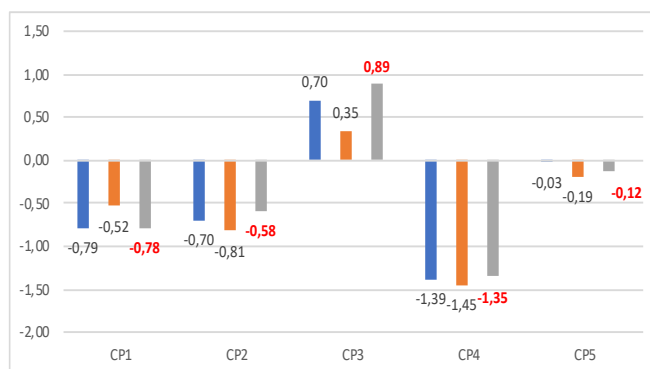
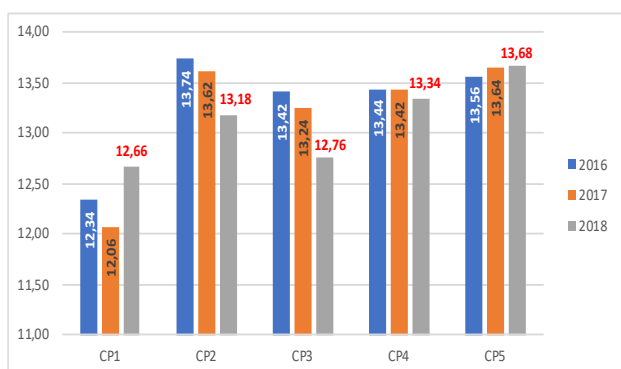
- Relative stabilité du différentiel de notes entre les filles et les garçons.



- Une stabilité dans l'offre de certification par CP depuis 3 sessions :



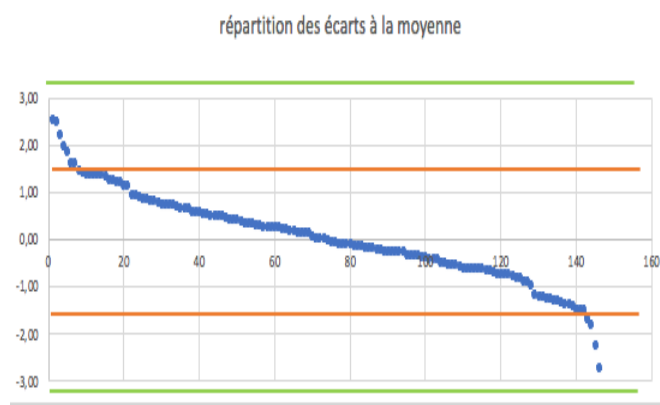
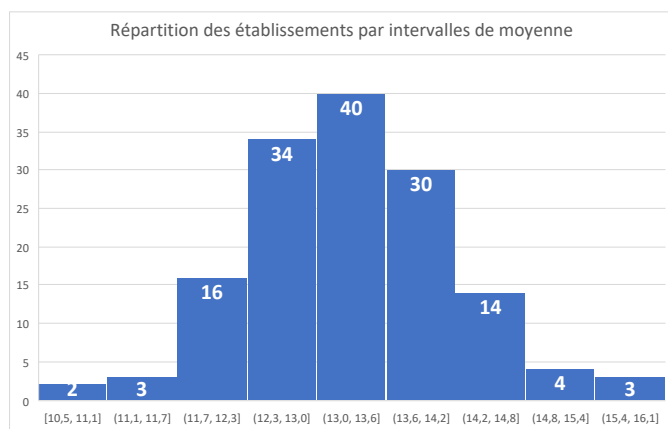
- Des moyennes par CP qui évoluent sensiblement sur cette session (CP1, CP2, CP3) : Effet référentiel ?
- Un impact limité sur les différentiels de moyennes par CP



Les APSA les plus discriminantes entre les filles et les garçons et effectifs :

	F	M		F	M
Activité	Moy	Moy	Ecart F /G	Eff	Eff
COURSE DE HAIES	10,14	13,6	-3,42	25	37
FOOTBALL	11,08	14,3	-3,24	6	180
FUTSAL (A)	12,21	14,6	-2,41	7	217
TENNIS DE TABLE	12,00	14	-2,03	110	462
COURSE D'ORIENTATION	11,86	13,9	-2,02	151	436
SAUT EN PENTABOND	11,56	13,2	-1,62	220	263
BADMINTON	12,44	14	-1,54	1602	2080
VOLLEY-BALL	12,34	13,9	-1,54	306	713
DISQUE	11,61	12,9	-1,34	15	159
HANDBALL	13,20	14,4	-1,18	275	448
RANDONNÉE ESTIVALE (A)	13,54	14,6	-1,05	141	180
BASKET-BALL	13,33	14,3	-1,01	363	368
RELAIS VITESSE	12,43	13,3	-0,83	363	448
LANCER DU JAVELOT	11,94	12,7	-0,79	78	343
NATATION	13,46	14,2	-0,72	16	96
COURSE DE DEMI-FOND	12,58	13,2	-0,61	910	2289
ESCALADE	13,04	13,6	-0,59	604	1146
SPORT BOULES (A)	12,31	12,9	-0,54	62	139
MUSCULATION	13,67	14,2	-0,52	1277	2768
COURSE TOUT TERRAIN (A)	13,25	13,7	-0,45	68	100
SAVATE BOXE FRANÇAISE	12,80	13,1	-0,30	56	47
GYMNASTIQUE	11,83	12	-0,20	120	187
SAUVETAGE	12,75	12,9	-0,10	93	136
RUGBY	14,30	14,3	-0,02	27	153
ACROSPORT	13,19	12,7	0,49	700	303
ARTS DU CIRQUE	13,23	12,5	0,75	88	16
COURSE EN DURÉE	13,99	13,2	0,80	233	518
DANSE	13,55	12,4	1,16	347	67
STEP	13,87	12,7	1,18	680	161

Des moyennes d'EPLÉ plutôt bien distribuées en 2018 sur l'académie de Grenoble.



2.1.2 Décisions d'harmonisation

2.1.2.1 LFE (voie générale)

- **Décision 1 : aucune harmonisation nécessaire**

2.1.2.1 Voie générale et technologique

- **Décision 2 : harmonisation d'établissement**
 - Lycée MOUNIER GRENOBLE (38) :
 - + 0,50 point pour l'ensemble des candidates.

2.1.2.3 Voie professionnelle

- **Décision 3 : Harmonisation d'établissement**
 - LPO Léonard de VINCY VILLEFONTAINE (38) :
 - + 1 point pour l'ensemble des candidates

2.1.3 Listes académiques

Bac GT :

Activité	annee <input type="button" value="↑↓"/>				2017				2018			
	2016		2017		2017		2018		2018		2018	
	F	F	M	M	F	F	M	M	F	F	M	M
	Eff	Moy	Eff	Moy	Eff	Moy	Eff	Moy	Eff	Moy	Eff	Moy
COURSE TOUT TERRAIN (A)	239	13,79	317	14,10	258	13,03	311	13,95	319	12,97	353	13,90
SPORT BOULES (A)	35	12,97	35	14,89	60	13,70	57	13,78	98	13,96	122	14,30

Des effectifs en légère croissance sur les 2 APSA

La moyenne des filles chute en Course Tout Terrain depuis 3 sessions (réflexion sur l'évolution du référentiel filles)

À l'inverse, la moyenne de l'activité sport boule croît régulièrement sur ces 3 sessions.

Expérimentation de l'activité Biathlon dans plusieurs EPLE à la rentrée prochaine pour son intégration aux activités académiques pour la session 2020.

Bac Pro :

Activité	annee <input type="button" value="↑↓"/>				2017				2018			
	2016		2017		2017		2018		2018		2018	
	F	F	M	M	F	F	M	M	F	F	M	M
	Eff	Moy	Eff	Moy	Eff	Moy	Eff	Moy	Eff	Moy	Eff	Moy
COURSE TOUT TERRAIN (A)	12	12,81	63	15,67	59	12,93	54	14,04	68	13,25	100	13,71
FUTSAL (A)	2	13,00	128	14,87	4	11,88	137	14,98	7	12,21	217	14,62
RANDONNEE ESTIVALE (A)	141	13,45	153	15,53	155	14,60	190	15,04	141	13,54	180	14,58
SPORT BOULES (A)	44	11,57	148	13,99	71	12,45	113	13,03	62	12,31	139	12,85

Des effectifs en hausse pour la Course Tout Terrain et le Futsal, stables pour la randonnée et le sport boule.

Des moyennes globalement en augmentation ou stables pour les filles.

Expérimentation de l'activité Biathlon dans plusieurs EPLE à la rentrée prochaine pour son intégration aux activités académiques pour la session 2020.

2.1.4 Inaptitudes et enseignement adapté

BAC GT :

	Type de candidat	Sexe	2016		2017		2018	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
AD	Contrôle adapté	M	90	0,81	68	0,59	68	0,55
AD	Contrôle adapté	F	248	1,94	287	2,15	255	1,79
AD	Contrôle adapté	T	338		355		323	1,21
IT	Inaptes totaux	M	134	1,20	117	1,02	154	1,25
IT	Inaptes totaux	F	68	0,53	353	2,64	394	2,76
IT	Inaptes totaux	T	202		470		548	2,06
ST avec DI	Inaptes partiels	M	541	4,85	709	6,16	765	6,20
ST avec DI	Inaptes partiels	F	728	5,70	839	6,27	1041	7,29
	Inaptes partiels	T	1269		1548		1806	6,79
ST sans DI	Protocole standard	M	10392	93,14	10612	92,23	11342	91,99
ST sans DI	Protocole standard	F	11734	91,83	11899	88,94	12589	88,16
	Protocole standard	T	22126		22511		23931	89,94
	Total M	M	11157	46,61	11506	46,24	12329	46,34
	Total F	F	12778	53,39	13378	53,76	14279	53,66
	total M+F	T	23935		24884		26608	

IT: données de 2016 non calculées pas de détail disponible ...

- Les contrôles adaptés restent peu utilisés au regard du nombre conséquent de référentiels adaptés académiques à disposition (beaucoup d'adaptations sont réalisées dans le cadre des CCF standards sans déclaration préalable)
- Le nombre d'inaptes totaux augmente de session en session tout en restant faible dans cette académie au regard du travail effectué depuis de nombreuses années sur le handicap.
- Les inaptitudes partielles augmentent également sur 3 sessions.

Détails sur les inaptitudes partielles et les absences :

nb DI année	Sexe		Total général
	F	M	
⊙ 2016	739	544	1283
⊙ AD	11	3	14
1	11	3	14
⊙ ST	728	541	1269
1	650	478	1128
2	78	63	141
⊙ 2017	849	712	1561
⊙ AD	10	3	13
1	10	3	13
⊙ ST	839	709	1548
1	737	625	1362
2	102	84	186
⊙ 2018	1058	769	1827
⊙ AD	17	4	21
1	17	4	21
⊙ ST	1041	765	1806
1	932	698	1630
2	109	67	176

Nb ABS	sexe		total Abs	%F	%M
	F	M			
⊙ 2016	47	68	115	0,37%	0,62%
1	23	46	69		
2	15	19	34		
3	9	3	12		
⊙ 2017	66	85	151	0,51%	0,75%
1	43	48	91		
2	9	24	33		
3	14	13	27		
⊙ 2018	102	154	256	0,73%	1,26%
1	51	91	142		
2	25	37	62		
3	26	26	52		!! 0 au Bac

- Les protocoles avec 2 notes et 1 DI augmentent de façon importante 1128 cas en 2016 à 1630 cas en 2018.
- Les cas de protocole « 1 note » restent contenus : de 141 cas à 176 cas.
- Les cas d'absence lors des CCF sont de plus en plus importants en 3 sessions.

Conservation des cas de « 1 note » :

Cas Spécifiques "Note + DI + DI"	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moy	Nombre	Moy	Nombre	Moy
Note + DI + DI = Note	29	15,00	44	15,00	73	15,00
Note + DI + DI = DI	22		59		81	

Procédure mise en oeuvre :

- La note est conservée si elle correspond au niveau réel de l'élève en EPS (pas uniquement sur une activité) notamment à travers l'analyse des notes obtenues en classe de première sur au moins 2 CP différentes.
- La note est conservée si au moins une note d'EPS de première, portant sur une autre CP, se situe dans un espace compris entre + ou - 2 points par rapport à l'unique note obtenue à l'examen.

BAC Pro :

			2016		2017		2018	
Type de candidat	Sexe		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
AD	Contrôle adapté	M	9	0,19	10	0,21	4	0,08
AD	Contrôle adapté	F	10	0,32	20	0,64	16	0,51
AD	Contrôle adapté	T	19		30		20	0,25
IT	Inaptes totaux	M	134	2,77	115	2,44	78	1,59
IT	Inaptes totaux	F	68	2,17	148	4,75	134	4,28
IT	Inaptes totaux	T	202		263		212	2,64
ST avec DI	Inaptes partiels	M	137	2,84	129	2,73	175	3,57
ST avec DI	Inaptes partiels	F	48	1,54	55	1,77	65	2,08
	Inaptes partiels	T	185		184		240	2,99
ST sans DI	Protocole standard	M	4549	94,20	4463	94,62	4645	94,76
ST sans DI	Protocole standard	F	3001	95,97	2891	92,84	2916	93,13
	Protocole standard	T	7550		7354		7561	94,12
	Total M	M	4829	60,70	4717	60,23	4902	
	Total F	F	3127	39,30	3114	39,77	3131	
	total M+F	T	7956		7831		8033	
IT :			données de 2016 non calculées pas de détail disponible...					

- Les contrôles adaptés restent peu utilisés au regard du nombre conséquent de référentiels adaptés académiques à disposition (beaucoup d'adaptations sont réalisées dans le cadre des CCF standards sans déclaration préalable)
- Le nombre d'inaptes totaux est relativement stable sur 3 sessions en restant faible dans cette académie au regard du travail effectué depuis de nombreuses années sur le handicap.
- Les inaptitudes partielles augmentent sur 3 sessions.

nb DI année	Sexe		Total général
	F	M	
⊙ 2016	167	195	362
⊙ AD	1		1
1	1		1
⊙ ST	166	195	361
1	136	172	308
2	30	23	53
⊙ 2017	178	221	399
⊙ ST	178	221	399
1	145	191	336
2	33	30	63
⊙ 2018	198	228	426
⊙ ST	198	228	426
1	170	202	372
2	28	26	54

ABS Nb ABS	sexe		Total général
	F	M	
⊙ 2016	48	137	185
1	27	74	101
2	16	39	55
3	5	24	29
⊙ 2017	57	129	186
1	26	55	81
2	16	50	66
3	15	24	39
⊙ 2018	65	175	240
1	35	100	135
2	19	51	70
3	11	24	35

- Les protocoles avec 2 notes et 1 Di sont en légère augmentation.
- Les cas de protocole « 1 note » restent contenus et stables 54 cas en 2018.
- Les cas d'absence lors des CCF sont en augmentation inquiétante sur cette session.

Conservation des cas de « 1 note » :

Cas Spécifiques "Note + DI + DI"	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moy	Nombre	Moy	Nombre	Moy
Note + DI + DI = Note	4	14,00	8	12,00	12	12,67
Note + DI + DI = DI	6		13		19	

Procédure mise en oeuvre :

- La note est conservée si elle correspond au niveau réel de l'élève en EPS (pas uniquement sur une activité) notamment à travers l'analyse des notes obtenues en classe de première sur au moins 2 CP différentes.
- La note est conservée si au moins une note d'EPS de première, portant sur une autre CP, se situe dans un espace compris entre + ou - 2 points par rapport à l'unique note obtenue à l'examen.

2.1.5 Réflexions et perspectives

Continuité :

- Conforter l'usage du dossier numérique et la présence d'un référent examen par établissement. Le dossier numérique permet un suivi tout au long de l'année des cas particuliers et d'analyser les évolutions d'une année sur l'autre. Le référent examen est l'interlocuteur privilégié du CMAI pour transmettre des informations ;
- La réflexion engagée avec le médecin du Recteur (courrier type, inclusion de l'inaptitude d'EPS dans le questionnaire de santé pour statuer sur l'aptitude professionnelle, mise à jour du CM type,...) pour rappeler aux médecins scolaires et informer les chefs d'établissement de la cohérence nécessaire entre l'aptitude professionnelle et l'aptitude en EPS doit se poursuivre.

Évolution :

Pour la première année, nous nous sommes dotés d'un outil permettant une analyse fine des résultats par établissement. Cet outil permet de générer un tableau de bord par établissement retraçant les effectifs et les résultats des candidats sur 3 sessions en comparaison avec les diverses moyennes académiques. Il a été envoyé à chaque établissement de l'académie accompagné d'un courrier au chef d'établissement et d'un guide d'analyse. Les différents documents sont en annexe.

L'objectif d'une telle démarche est de responsabiliser les acteurs au regard des résultats produits pour leurs candidats. Il est urgent que certaines équipes comprennent que l'EPS ne se résume pas une poignée d'APSA surreprésentées dans l'offre de formation et de certification et que la discipline doit permettre la révélation de tous les types d'intelligence motrice. En complément, il sera nécessaire de cibler la tenue de réunions d'équipe dans certains établissements, pour analyser les causes des résultats problématiques et faire évoluer les pratiques professionnelles.

Du côté des règles de fonctionnement :

Il semble nécessaire de modifier la réglementation d'inscription au Bac sur INSCRINET le statut des candidats. En l'état le candidat s'inscrit comme il le souhaite (Apte, Inapte, Épreuve aménagée) et l'administration se doit de contrôler. De bonne foi ou pas, nombre de candidats s'inscrivent en « épreuve aménagée » alors que ce statut est réservé aux personnes ayant un handicap reconnu, ou s'inscrivent « inapte » sans pour autant fournir le certificat médical justifiant ce statut ou simplement parce qu'ils ont une aptitude partielle.

L'obligation de s'inscrire « Apte » permettrait :

- De soulager administration (correction de l'inscription) et enseignants (solicitation répétée du candidat pour fournir son certificat médical, vérification à posteriori du statut)
- De limiter les certificats médicaux rétroactifs donnés en fin d'année pour justifier absences et/ou dispense
- De pouvoir proposer au candidat un protocole adapté (puisque manifestant auprès de l'enseignant son inaptitude ou son aptitude partielle pour bénéficier des droits afférents)
- D'identifier au plus tard au moment des inscriptions tous les candidats inaptes ou aptes partiels
- Que seuls les candidats ayant produit les pièces justificatives conformes en temps et en heure soient basculés en « inapte » dans EPSNET pour pouvoir bénéficier de la dispense d'épreuve
- Que les candidats absents ou se dispensant d'enseignement soient identifiés comme tels
- D'avoir des statistiques plus fiables

2.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

2.2.1 Observations

Bac GT

Candidats	inscrits	DI	absents	DI	AB	DI+AB
BCG	444	41	88	9,2%	19,8%	29,1%
BTN	124	0	58	0,0%	46,8%	46,8%
	BCG			BTN		
APSA	F	M	F+M	F	M	F+M
Gymnastique	13,07	11,60	12,73	12,83	11,20	12,43
Sauvetage	08,78	12,10	09,96	15,50	11,28	11,70
Demi-Fond	13,99	14,04	14,02	12,05	14,00	13,14
Badminton	12,06	12,19	12,13	11,51	14,50	13,22
Tennis de table	11,08	13,01	12,23	09,43	14,53	13,44
BINÔME						
Gym + TT	13,68	11,60	12,90			
3x500 + TT	11,88	12,89	12,53	14,00	13,20	13,38
Sauv + Bad	08,78	12,10	09,96	15,50	11,28	11,70
Gym + Bad	12,46		12,46	12,83	11,20	12,43
3x500 + Bad	14,20	14,23	14,22	11,74	14,44	13,05

- Un pourcentage d'absence toujours très important : impact non négligeable sur le coût d'organisation

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire									
	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE									
Gym/TT	9	3,09%	11,60	9	3,25%	13,68	18	3,17%	12,64
3X500 / Badminton	195	67,01%	14,23	201	72,56%	14,20	396	69,72%	14,21
3X500 / TT	58	19,93%	12,89	26	9,39%	11,88	84	14,79%	12,58
Gym / Badminton	6	2,06%	8,00	22	7,94%	12,46	28	4,93%	11,50
Badminton / Sauvetage	23	7,90%	12,10	19	6,86%	8,78	42	7,39%	10,60
	291	100,00%	13,58	277	100,00%	13,46	568	100,00%	13,52

- Certains binômes sont très peu utilisés (Gym TT ou Gym Bad). Les notes sont hétérogènes et souvent inférieures aux notes en CCF.

Bac Pro :

Candidats	inscrits	DI	absents	DI	AB	DI+AB			
CAP	1373	74	127	5,4%	9,2%	14,6%			
BEP	127	7	21	5,5%	16,5%	22,0%			
BCP	198	9	19	4,5%	9,6%	14,1%			
	CAP			BEP			BCP		
APSA	F	M	F+M	F	M	F+M	F	M	F+M
Gymnastique	15,08	13,44	14,46	10,13	10,33	10,21	13,55	14,10	13,62
Sauvetage	14,27	15,11	14,84	18,00	06,00	09,00	08,00	07,75	07,88
Demi-Fond	10,89	12,45	11,86	12,07	12,33	12,26	11,14	12,62	11,89
Badminton	12,32	13,36	12,94	11,84	14,04	13,50	12,29	13,53	12,86
Tennis de table	11,48	13,25	12,55	12,81	14,73	13,85	12,03	14,42	12,73
BINÔME									
Gym + TT	14,93	14,14	14,73	18,80	13,50	16,15	13,32		13,32
3x500 + TT	10,69	12,10	11,63	14,80	12,82	13,76	12,21	15,46	13,35
Sauv + Bad	14,27	15,11	14,84	18,00	06,00	09,00	08,00	07,75	07,88
Gym + Bad	15,21	13,19	14,28	08,40	09,27	08,73	13,78	14,10	13,85
3x500 + Bad	10,95	12,61	11,96	09,79	12,21	11,72	10,55	11,95	11,33

- Des pourcentages d'absence plus faible qu'en voie GT.

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire									
	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE									
Gym/TT				11	9,57%	13	11	5,56%	13,32
3X500 / Badminton	58	69,88%	12	60	52,17%	11	118	59,60%	11,24
3X500 / TT	17	20,48%	15	27	23,48%	12	44	22,22%	13,47
Gym / Badminton	3	3,61%	14	13	11,30%	14	16	8,08%	13,84
Badminton / Sauvetage	5	6,02%	8	4	3,48%	8	9	4,55%	7,86
	83	100,00%	12,49	115	100,00%	11,48	198	100,00%	11,91

- Certains binômes sont très peu utilisés (Gym TT / Gym Bad / Bad sauvetage). Les notes sont hétérogènes et souvent inférieures aux notes en CCF.

2.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté

Des taux d'inaptitude d'environ 5% en voie pro et de 9% en bac GT chez les candidats individuels.

Le nombre de candidats utilisant les protocoles adaptés en épreuve ponctuelle est anecdotique.

2.2.3 Réflexions et perspectives

Il semble opportun de revoir les couples d'épreuves dans la mesure où l'offre de certification présentée repose sur 1 CP1, 1 CP2, 1 CP3, et 2 CP4 souvent sur les activités les moins "gratifiantes" pour les candidats au CCF. Une réflexion sur une ouverture aux 5 CP couplée à une redistribution des activités au sein des CP serait sans doute de nature à modifier les moyennes obtenues dans ces épreuves.

Par ailleurs, la gymnastique sportive constitue une épreuve qui commence à poser des problèmes de sécurité au regard du manque de vécu des candidats sans parler de la difficulté du code UNSS associé à l'épreuve souvent en décalage avec le niveau de motricité des candidats.

Les stratégies du nouveau référentiel de course de demi-fond, ont généré pour nombre de candidats et particulièrement en voie professionnelle, une confusion entre vitesse (accélération/régularité/décélération) et temps (inférieur, égal, supérieur), et ce malgré les consignes et les schémas explicatifs présentés par les examinateurs lors de l'accueil.

Peu d'évolution pour cette session malgré des informations sur le site pour les candidats dont certains continuent de découvrir l'épreuve le jour même.

2.3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation (bac G/T)

2.3.1 Observations générales

- 21 établissements en 2018.
- 443 candidats :
 - 159 filles (+35 par rapport à 2017)
 - 284 garçons (+ 58 par rapport à 2017)

Moyenne générale : 15,96

Moyenne des candidates : 16,04 (+0,5 / 2017)

Moyenne des candidats : 15,91 (+0,5 /2017)

2.3.2 Réflexions et perspectives

Un travail très important a été mené dans ces établissements afin de mettre en conformité les enseignements et la certification avec les textes en vigueur. La CAHPN a procédé aux dernières validations en novembre.

Les équipes sont en attente des nouvelles orientations sur cet enseignement facultatif au sein de la réforme du lycée.

Il serait souhaitable que les futurs textes sur l'enseignement facultatif précisent, comme pour l'enseignement de complément, que la globalisation des heures est possible, car il existe un flou juridique à ce niveau préjudiciable à la mise en œuvre des activités de la CP2 notamment sur notre académie.

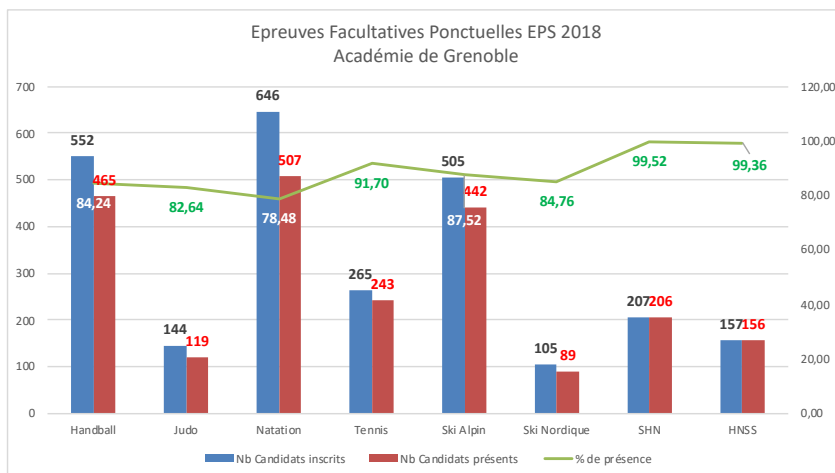
2.4 Enseignement facultatif : contrôle en ponctuel

2.4.1. BAC GT

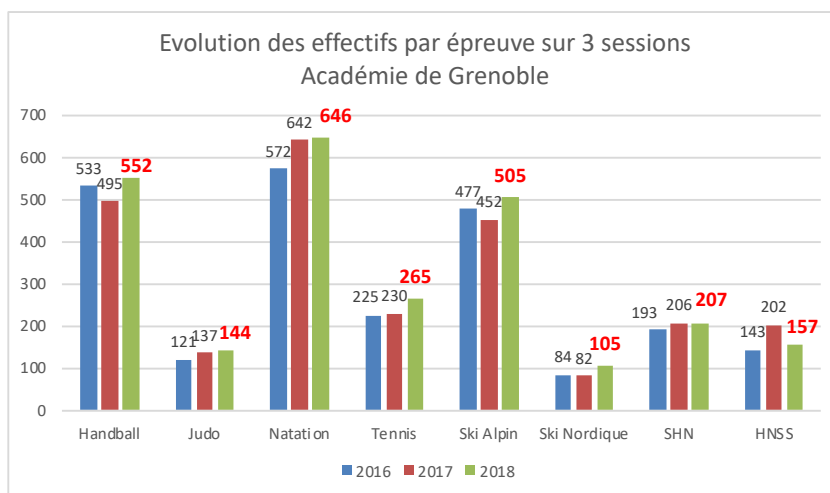
Observations générales :

- 3 activités de liste nationale (judo, natation, tennis).
- 2 activités de la liste académique (Handball et Ski Alpin/Nordique).

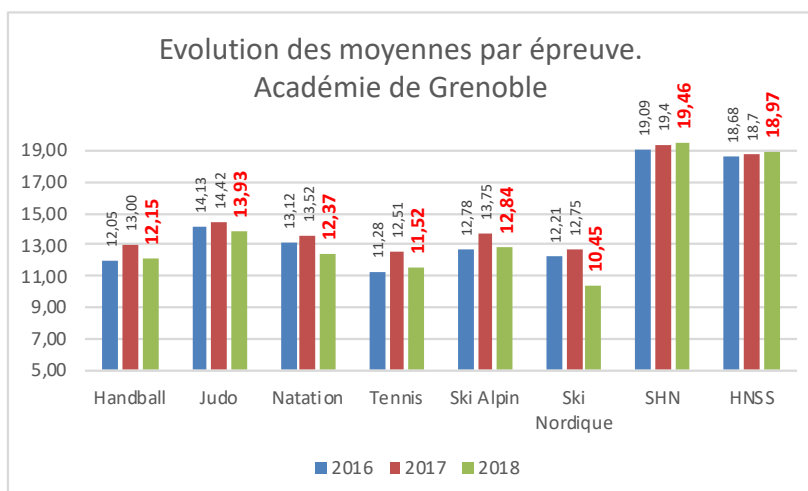
Taux de présence pour la voie GT : Relativement correct sur l'ensemble des activités (entre 78% et 92%)



Évolution des effectifs sur 3 ans en voie GT : Relativement stable.

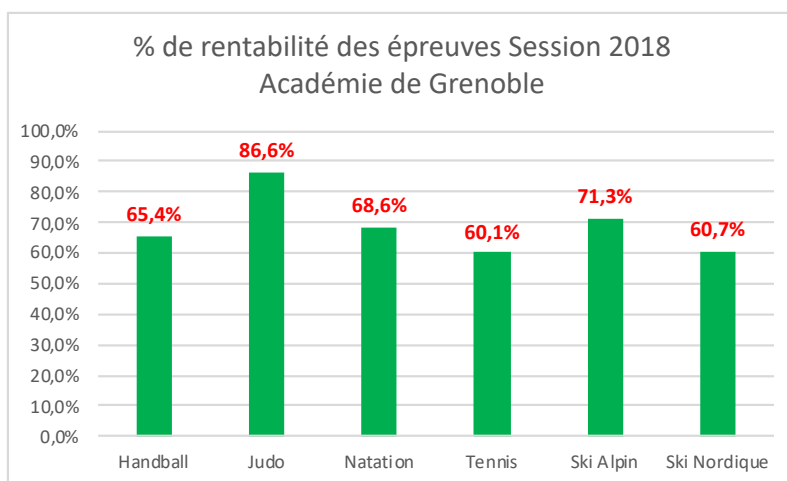


Évolution des moyennes sur 3 sessions :



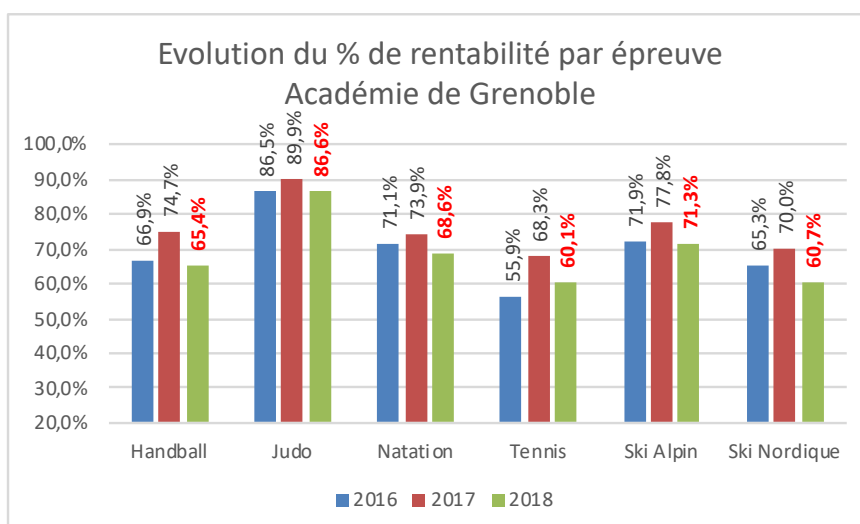
- Des fluctuations contenues. Une alerte sur le ski nordique --> Modification du référentiel pour la session 2019.

Taux de rentabilité des épreuves ponctuelles facultatives :



Des taux de rentabilité globalement faibles : Le rapport coût / Nombre de points interroge.

Taux de rentabilité sur 3 sessions Bac GT:

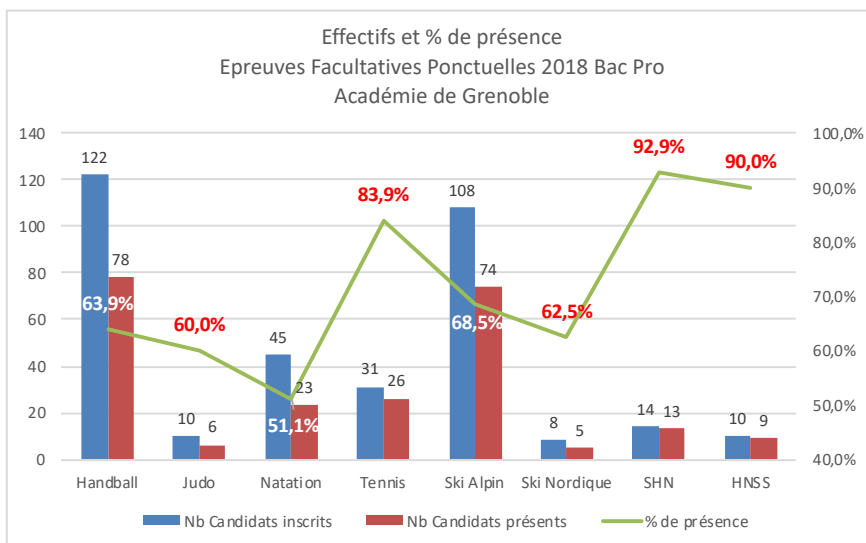


Toutes les épreuves facultatives ont fléchi cette session en termes de rentabilité pour les candidats présents.

Un questionnement doit s'engager auprès des coordonnateurs d'épreuves et des jurys pour analyser cette baisse et en identifier les causes. Ces taux sont d'autant plus faibles dans une académie où le public est identifié comme "sportif". Il y a donc lieu de s'interroger sur les outils et critères d'évaluation pour assurer une forme d'équité entre les candidats sur le territoire national.

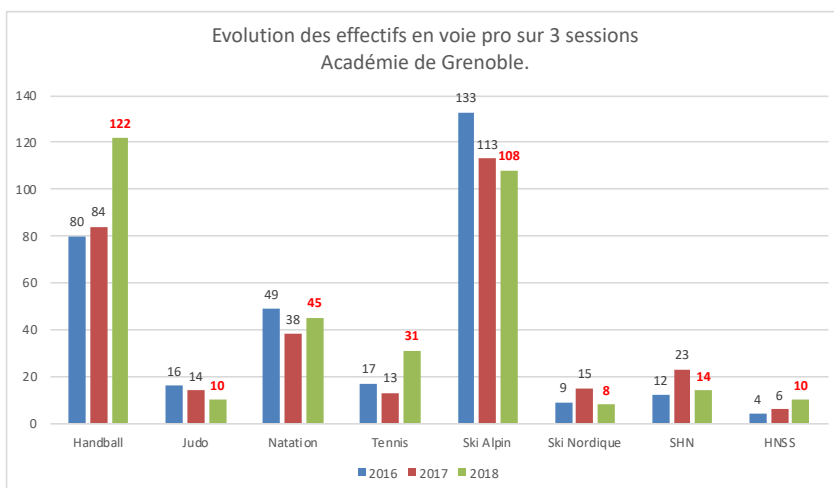
2.4.2 BAC PRO

Observations générales sur les épreuves facultatives ponctuelles de la voie professionnelle :



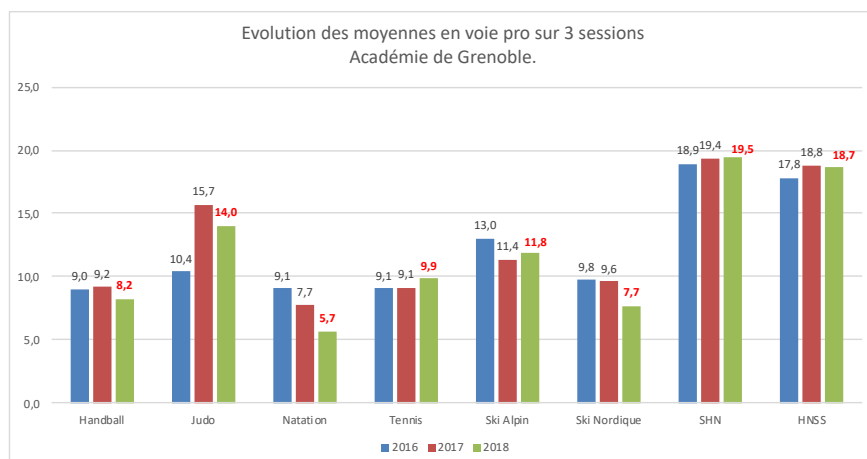
Les taux de présence sont faibles en voie pro (sauf en tennis). Le nombre de candidats est aussi beaucoup plus faible que pour la voie générale. Un véritable travail de communication doit s'engager en direction de ce public.

Évolution des effectifs sur 3 ans en voie pro :

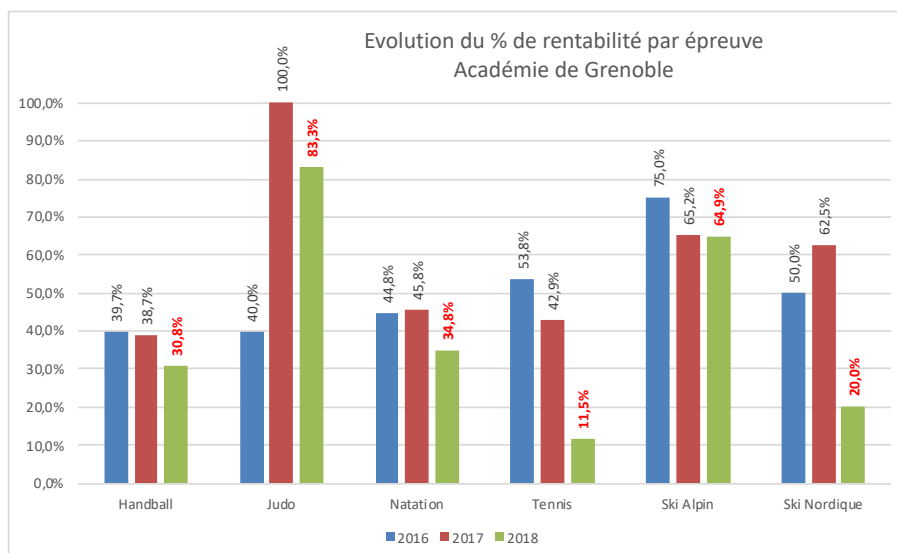


➤ Une évolution sensible du nombre de candidats en Handball et en tennis.

Évolution des moyennes des épreuves facultatives ponctuelles de la voie Professionnelle sur 3 sessions :



Les résultats sont globalement faibles et très en dessous des moyennes du bac GT sauf en Judo, Ski alpin et SHN HNSS. Les candidats de la voie professionnelle semblent peu préparés aux exigences de ces épreuves.



Les taux de rentabilité confirment l'observation des moyennes. Seules les épreuves de judo et de Ski alpin sont rentables.

2.4.3 Observations spécifiques concernant les SHN et HNSS

- SHN : 221 candidats (207 en GT et 14 en Pro)
- HNSS : 144 candidats (135 en GT et 9 en pro)
- JO : 45 candidats (44 en GT et 1 en Pro)

Bac GT :

SHN - HNSS - JO						
BAC GT - SHN	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondues	117	19,42	90	19,51	207	19,46
BAC GT - HNSS						
BAC GT - HNSS	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondues	61	18,90	74	19,07	135	18,99
BAC GT - JO						
BAC GT - JO	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondues	24	18,71	20	18,85	44	18,77

Bac Pro :

BAC PRO - SHN	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondues	13	19,42	1	20	14	19,71
BAC Pro - HNSS						
BAC Pro - HNSS	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondues	6	18,4	3	19	9	18,7
BAC PRO - JO						
BAC PRO - JO	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondues	1	19			1	19

2.4.4 Réflexions et perspectives :

HNSS : une inégalité manifeste d'accès à ce statut perdue en défaveur des candidats du public par rapport au privé notamment en sports collectifs (inégalité aussi constatée par les jurys lors de l'entretien pour ce qui est des connaissances)

Un courrier spécifique va être adressé à l'ensemble des établissements pour rappeler le niveau d'exigence de l'épreuve sur chaque APSA. Parallèlement, les établissements ayant un % d'absences important aux épreuves ponctuelles recevront aussi un courrier afin de leur signaler une vigilance lors de l'inscription.

Nous allons également communiquer un guide d'information et de suivi des inscriptions au sein des EPLE afin de minimiser les inscriptions erronées ou de candidats n'ayant pas le niveau.

Cette procédure d'accompagnement spécifique pour les candidats pourrait s'articuler autour d'une :

- Information systématique de tous les élèves en début d'année.
- Extraction de la liste des inscrits en novembre.
- Convocation de tous les inscrits avant la confirmation d'inscription afin d'affiner l'information sur l'épreuve et le cas échéant, conseiller les candidats.
- Préparation des candidats en fonction des possibilités dans les EPLE.

Enfin, nous allons communiquer l'ensemble de ces éléments statistiques aux coordonnateurs des épreuves afin de les sensibiliser sur les taux de rentabilité de chaque épreuve. Une analyse des référentiels et des outils d'évaluation doit s'opérer pour rejoindre les taux de rentabilité nationaux afin de préserver une certaine forme d'équité entre les candidats sur le territoire.

Remarques :

Nous n'avons pour l'heure, aucune visibilité sur le devenir de ces épreuves au-delà de 2020. Les nouvelles modalités d'évaluation au baccalauréat 2021 n'évoquent pas la continuité de ce type d'épreuves ponctuelles.

D'une manière générale, l'ensemble des acteurs, enseignants et services de rectorat se rejoignent sur la volonté de faire disparaître ces épreuves qui sont inévitables (au regard de la restriction des activités supports), non révélatrices d'un niveau acquis en EPS et très coûteuses en organisation et en temps.

Ne peut-on pas envisager, comme c'est le cas chez les SHN et HNSS, une validation d'acquis par les différents comités régionaux qui permettrait d'étoffer le portefeuille de compétences du jeune dans le cadre d'un parcours sportif et citoyen ?

2.5 Enseignement de complément: contrôle en cours de formation (bac G/T)

2.5.1 Observations générales

- 65 candidats (25 filles et 40 garçons)
- 3 enseignements de complément sur l'académie
- Moyenne de 15,41
 - 15,5 pour les filles
 - 16,02 pour les garçons.

EPLE	OC	Moy Tous	Moy Filles	Moy Garçons	Moy Pratique (60%)	Moy Production (40%)
Lycée AMBROISE CROIZAT (73)	Randonnée CP2 Natation en durée CP5 Volley CP4	15,87	15,2	16,18	15,9	15,8
Lycée Externat Notre Dame GRENOBLE (38)	Musculation CP5 Natation Sauvetage CP2 Demi-Fond CP1	15,80	15,9	15,77	15	17,15
Lycée Charles Baudelaire CRAN GEVRIER (74)	Volley CP4 Ski Alpin CP2 Danse Coll CP3	14,57	14,09	16,12	14,1	15,13
Lycée Gustave Jaume PIERRELATTE (26)	Badminton CP4 Natation sauvetage CP2 Course en durée CP5	Pas d'élèves cette année en Term Cohorte 2019 : 5 filles / 9 garçons				

2.5.2 Réflexions et perspectives

On note des écarts entre les établissements. S'agissant d'une petite masse de candidats, une réflexion a été demandée aux établissements concernés pour réguler les moyennes au regard des compétences attendues.

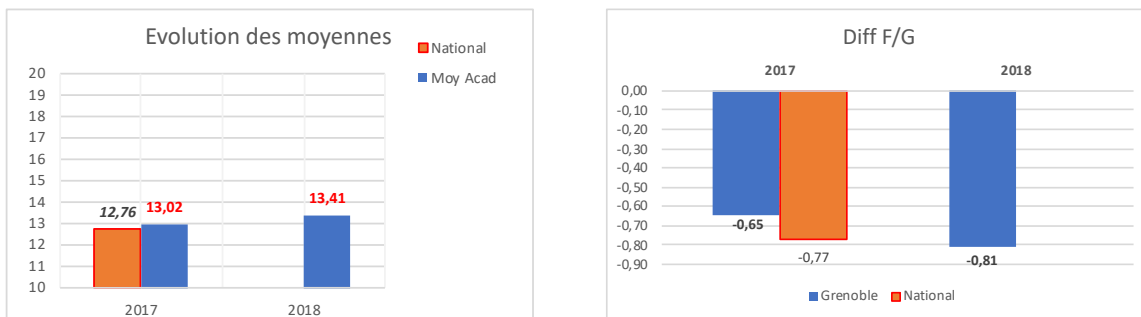
Les établissements sont en attente de la réforme du lycée pour envisager les évolutions nécessaires pour cet enseignement.

3. Résultats académiques de la session : CAP et BEP

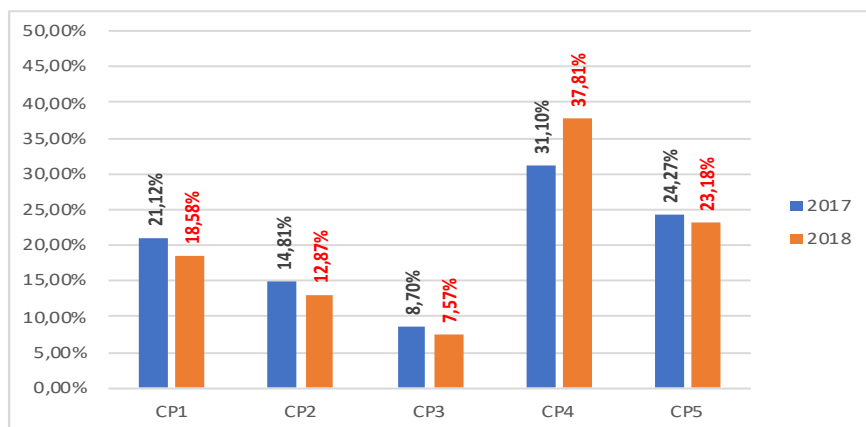
3.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

3.1.1 Observations générales

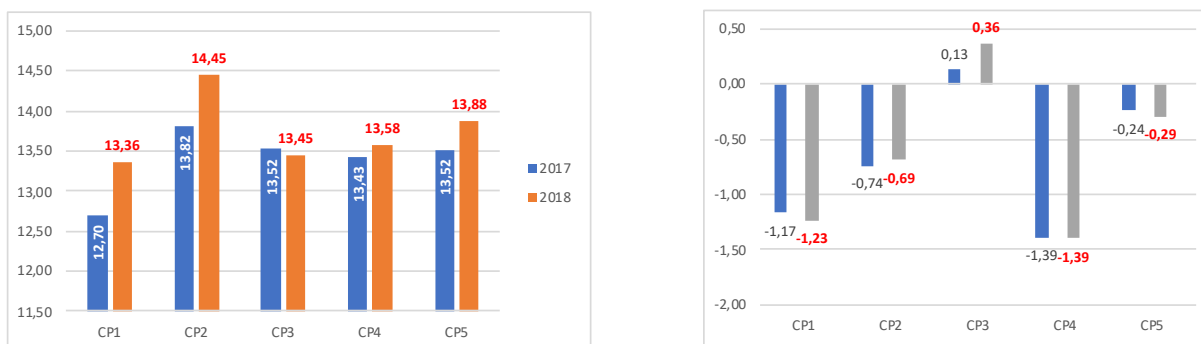
- Une tendance à la hausse : +0,41 --> effet référentiel ?



- Une augmentation du différentiel Filles / Garçons : Effet référentiel ou effet certification sur 2 épreuves de 2 CP ?
- Il n'est pas souhaitable de réduire la certification de l'EPS en CAP BEP à la CP4, CP5, CP1.



- Un déséquilibre accru dans l'offre de certification avec une recrudescence de la CP4. Effet certification sur 2 CP ?

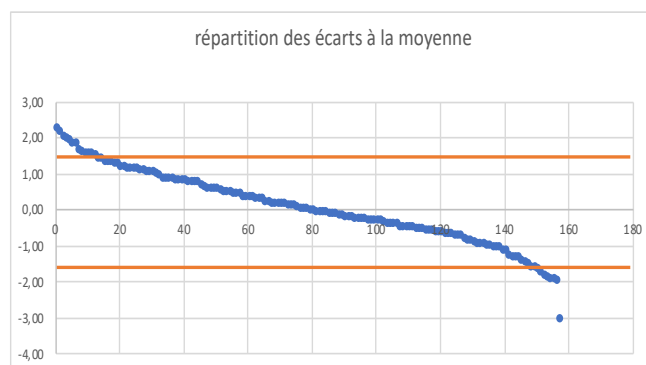
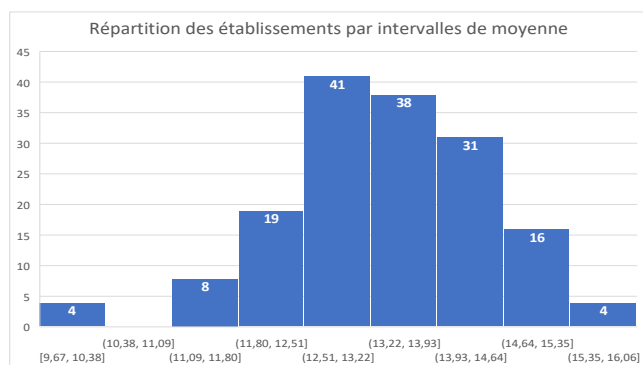


- Des moyennes par CP qui évoluent sensiblement sur cette session (CP1, CP2, CP5) : Effet référentiel ?
- Un impact limité sur les différentiels de moyennes par CP

Classement des APSA les plus discriminantes entre les filles et les garçons en 2018

Activité	F	M	ECART F/G	EFF F	EFF G
NATATION EN DUREE	11,10	17,25	-6,15	5	11
COURSE TOUT TERRAIN (A)	13,46	16,71	-3,25	37	31
FOOTBALL	11,15	13,74	-2,59	24	343
RANDONNEE ESTIVALE (A)	13,69	15,70	-2,00	103	218
SPORT BOULES (A)	11,95	13,94	-2,00	40	121
VOLLEY-BALL	12,09	14,04	-1,95	277	805
LANCER DU JAVELOT	11,27	13,16	-1,89	51	161
FUTSAL (A)	12,64	14,45	-1,81	41	475
NATATION	11,96	13,77	-1,81	72	148
COURSE D'ORIENTATION	12,52	14,14	-1,62	621	2076
TENNIS DE TABLE	12,65	14,26	-1,61	289	453
COURSE DE HAIES	15,43	17,04	-1,61	167	453
RUGBY	12,98	14,50	-1,52	24	232
COURSE DE DEMI-FOND	12,24	13,59	-1,36	8	33
BADMINTON	12,73	13,98	-1,25	1552	2376
BASKET-BALL	12,71	13,93	-1,23	354	707
HANDBALL	12,79	14,00	-1,21	220	582
SAUT EN PENTABOND	12,97	14,16	-1,18	122	140
SAVATE BOXE FRANCAISE	12,55	13,70	-1,15	89	112
JUDO	13,58	14,50	-0,92	6	6
DISQUE	12,00	12,79	-0,79	9	103
RELAIS VITESSE	13,30	13,91	-0,61	240	348
GYMNASTIQUE	12,50	13,11	-0,60	182	128
ESCALADE	14,04	14,56	-0,51	704	1147
MUSCULATION	13,61	14,06	-0,45	1472	2808
SAUVETAGE	15,66	15,90	-0,24	126	116
STEP	13,94	13,83	0,11	518	179
ACROSPORT	13,66	13,22	0,44	685	502
DANSE	13,99	13,39	0,61	243	31
COURSE EN DUREE	14,26	13,42	0,84	96	282
ARTS DU CIRQUE	13,50	11,14	2,36	1	7

Des moyennes d'EPLÉ plutôt bien distribuées en 2018 sur l'académie de Grenoble sauf pour 4 établissements :



3.1.2 Décisions d'harmonisation

- **Harmonisation d'établissement pour le CAP BEP**

Pour cette session, 6 établissements ont été harmonisés :

- **Le LPO Vincent d'INDY PRIVAS (07) :**
 - + 1 point pour l'ensemble des candidates
- **Le LPO Auguste BOUVET ROMANS-SUR-ISÈRE (26) :**
 - + 0,5 point pour l'ensemble des candidates
- **Le LPO de L'ÉDIT ROUSSILLON (38) :**
 - + 1 point pour l'ensemble des candidates
- **Le LPO Léonard de Vincy VILLEFONTAINE (38) :**
 - + 0,5 point pour l'ensemble des candidates
- **Le LPO Philippe DELORME L'Isle-d'Abeau (38) :**
 - + 2 points pour l'ensemble des candidates
 - + 1,5 point pour l'ensemble des candidats.
- **La MFR le FONTANIL à SAINT-ALBAN :**
 - + 0,5 point pour l'ensemble des candidates et des candidats.

3.1.3 Capitalisation des notes

La conservation des notes pour l'examen d'une session à l'autre semble poser quelques problèmes dans les établissements, notamment liés au fait que ces candidats n'assistent pas ou peu au cours d'EPS. Cela peut nuire à la dynamique d'apprentissage du groupe.

3.1.4 Liste académique

Activité	annee <input type="button" value="↑"/>							
	2017				2018			
	F	F	M	M	F	F	M	M
	Eff	Moy	Eff	Moy	Eff	Moy	Eff	Moy
COURSE TOUT TERRAIN (A)	67	13,35	187	15,39	37	13,46	31	16,71
FUTSAL (A)	74	11,84	429	13,96	41	12,64	475	14,45
RANDONNEE ESTIVALE (A)	96	15,11	212	15,04	103	13,69	218	15,70
SPORT BOULES (A)	51	12,14	193	13,43	40	11,95	121	13,94

Des effectifs en chute libre sur l'activité Course Tout Terrain malgré une augmentation des moyennes.

Stabilisation des effectifs sur le Futsal et augmentation des moyennes.

L'activité Randonnée estivale stable malgré une baisse conséquente de la moyenne des filles.

Stabilité pour l'activité sport boule.

Expérimentation de l'activité Biathlon dans plusieurs EPLE à la rentrée prochaine pour son intégration aux activités académiques lors de la session 2020.

3.1.5 Inaptitudes et enseignement adapté

Type de candidat	Sexe	2016		2017		2018	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
AD	Contrôle adapté	M		12	0,16	7	0,09
AD	Contrôle adapté	F		17	0,38	19	0,44
AD	Contrôle adapté	T		29	0,24	26	0,22
IT	Inaptés totaux	M		92	1,20	99	1,29
IT	Inaptés totaux	F		147	3,28	159	3,64
IT	Inaptés totaux	T		239	1,96	258	2,14
ST avec DI	Inaptés partiels	M		395	5,14	97	1,26
ST avec DI	Inaptés partiels	F		254	5,66	87	1,99
	Inaptés partiels	T		649	5,33	184	1,53
ST sans DI	Protocole standard	M		7188	93,51	7470	97,35
ST sans DI	Protocole standard	F		4066	90,68	4102	93,93
	Protocole standard	T		11254	92,47	11572	96,11
	Total M	M		7687	63,16	7673	63,73
	Total F	F		4484	36,84	4367	36,27
	total M+F	T		12171		12040	

- Les contrôles adaptés restent peu utilisés au regard du nombre conséquent de référentiels adaptés académiques à disposition. (Beaucoup d'adaptations sont réalisées dans le cadre des CCF standards sans déclaration préalable)
- Le nombre d'inaptés totaux augmente légèrement restant faible dans cette académie au regard du travail effectué depuis de nombreuses années sur le handicap.
- Les inaptitudes partielles diminuent fortement au regard de l'évolution de la réglementation (2 CP au lieu de 3).

3.1.6 Réflexions et perspectives

Poursuivre la réflexion sur les modes d'entrée dans les activités, la programmation des activités et le regard porté sur les filles. Sensibiliser les chefs d'établissements à l'envoi du courrier type formalisé avec le médecin du Recteur afin de veiller à la cohérence certificats médicaux d'inaptitude totale à la pratique physique et de l'aptitude professionnelle (cf. 2.1.5 Réflexions et perspectives).

3.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

3.2.1 Observations

Candidats	inscrits	DI		absents			DI	AB	DI+AB	
CAP	1373	74	127	5,4%	9,2%	14,6%				
BEP	127	7	21	5,5%	16,5%	22,0%				
BCP	198	9	19	4,5%	9,6%	14,1%				
		CAP			BEP			BCP		
APSA		F	M	F+M	F	M	F+M	F	M	F+M
	Gymnastique	15,08	13,44	14,46	10,13	10,33	10,21	13,55	14,10	13,62
Sauvetage	14,27	15,11	14,84	18,00	06,00	09,00	08,00	07,75	07,88	
Demi-Fond	10,89	12,45	11,86	12,07	12,33	12,26	11,14	12,62	11,89	
Badminton	12,32	13,36	12,94	11,84	14,04	13,50	12,29	13,53	12,86	
Tennis de table	11,48	13,25	12,55	12,81	14,73	13,85	12,03	14,42	12,73	
BINÔME										
	Gym + TT	14,93	14,14	14,73	18,80	13,50	16,15	13,32		13,32
3x500 + TT	10,69	12,10	11,63	14,80	12,82	13,76	12,21	15,46	13,35	
Sauv + Bad	14,27	15,11	14,84	18,00	06,00	09,00	08,00	07,75	07,88	
Gym + Bad	15,21	13,19	14,28	08,40	09,27	08,73	13,78	14,10	13,85	
3x500 + Bad	10,95	12,61	11,96	09,79	12,21	11,72	10,55	11,95	11,33	

- Un pourcentage d'absence CAP BEP toujours important : impact non négligeable sur le coût d'organisation

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire									
	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE									
Gym/TT	16	2,04%	13,82	42	5,87%	16,86	58	3,87%	16,02
3X500 / Badminton	520	66,24%	12,41	336	46,99%	10,37	856	57,07%	11,61
3X500 / TT	120	15,29%	12,46	235	32,87%	12,75	355	23,67%	12,65
Gym / Badminton	49	6,24%	13,82	56	7,83%	11,81	105	7,00%	12,75
Badminton / Sauvetage	80	10,19%	10,56	46	6,43%	16,14	126	8,40%	12,60
	785	100,00%	12,35	715	100,00%	12,02	1500	100,00%	12,19

- Certains binômes sont très peu utilisés (Gym TT ou Gym Bad). Les notes sont hétérogènes et souvent inférieures aux notes en CCF.

3.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté

Les candidats individuels relevant des épreuves ponctuelles sont invités à utiliser le certificat médical académique dans le cas d'une inaptitude partielle. Celui-ci est téléchargeable sur le site. Complété par leur médecin traitant, ils l'associent à leur dossier d'inscription sur lequel ils cochent "aménagement pour handicap". Une épreuve adaptée (aptitude partielle) ou une épreuve aménagée (handicap) est proposée aux candidats en faisant la demande.

3.2.3 Réflexions et perspectives

Il persiste encore des candidats mal ou non préparés aux différentes épreuves malgré les livrets présents sur le site académique.

4. Réflexions et préconisations pour la session suivante

4.1 À destination des établissements

L'inspection pédagogique régionale EPS a souhaité communiquer cette année à chaque établissement ses statistiques sur les résultats obtenus par leurs candidats aux examens.

Cette démarche a pour objectif de renvoyer aux équipes pédagogiques une photographie des acquis de leurs élèves en fin de cursus pour leur permettre d'analyser leurs évolutions sur 3 sessions et de les comparer avec les moyennes académiques.

La responsabilisation des acteurs, induite par cette démarche, doit permettre aux équipes de dégager des adaptations didactiques et pédagogiques pour mieux faire réussir les différents profils d'élèves dont ils ont la charge.

Le guide d'analyse fourni doit leur permettre de réinterroger les projets d'EPS et les pratiques pédagogiques pour mieux faire réussir les différents profils d'élèves en EPS à travers :

- l'adaptation du projet d'EPS au public de l'établissement
- la diversité du projet de formation pour permettre la reconnaissance de toutes les formes d'intelligence motrice
- l'acuité des outils d'évaluation permettant de révéler un niveau de compétence en EPS et pas un niveau d'habileté sur une APSA.

Au-delà de cette première démarche, nous souhaitons, pour la prochaine session, mettre en oeuvre des sous-commissions géographiques afin de faire un point sur l'EPS en lycée et lycée professionnel avec les acteurs de terrain. Cela nous permettra par ailleurs de porter et d'explicitier plus clairement encore notre politique en termes de pilotage des examens.

Enfin, il semble indispensable d'accompagner les équipes de lycée dans cette analyse locale et régulière de l'efficacité de l'offre de formation proposée au sein de chaque EPLE à travers la réussite des élèves en EPS.

Pour cela, il nous semble opportun de mettre en place une campagne importante de réunions d'équipe en lycée et LP afin d'explicitier à tous les acteurs, enseignants d'EPS et Proviseurs, les enjeux multiples que sont : la construction d'une offre de formation complète et équilibrée sur les 3 années du cursus, la mise en oeuvre de protocoles adaptés pour les élèves à besoins particuliers, l'élaboration d'offres de certification permettant à tous les profils d'élèves de réussir en EPS.

Par ailleurs, ces réunions permettraient de rappeler l'état d'esprit dans lequel la commission traite l'ensemble des dossiers tout en explicitant à nouveau l'importance de la rigueur dans leur constitution au sein de chaque EPLE.

Sur l'aspect organisationnel, nous rédigeons une note à Madame la Secrétaire Générale afin d'établir des stratégies pour :

- Réduire le nombre de demandes de remplacement des jurys sur les EPO et EPF (20%)
- Améliorer la sécurisation et la confidentialité des données examens dans leur recueil comme dans leur transfert.
- Optimiser le traitement des dossiers "cas particulier" à réaliser dans un temps contraint entre la fermeture d'EPSNET et la bascule des notes dans OCEAN.

4.2 À destination de la commission nationale

Cas des candidats « une note » :

Nous avons souhaité mettre en place un traitement rigoureux de ces cas pour les traiter avec une certaine équité sur le territoire et étayer les décisions de la commission académique en les fondant sur le niveau réel des élèves en EPS.

Nous pouvons afficher une certaine satisfaction au regard de la cohérence et de l'homogénéité de traitement à travers la procédure que nous avons choisi :

- La note est conservée si elle correspond au niveau réel de l'élève en EPS (pas sur une activité) notamment à travers l'analyse des notes obtenues en classe de première sur au moins 2 CP différentes.

- La note est conservée si au moins une des notes d'EPS de première, portant sur une autre CP, se situe dans un espace compris entre + ou - 2 points par rapport à l'unique note obtenue à l'examen.

Cependant, ces traitements sont longs à mettre en place et contraignants pour les équipes.

Il nous semble nécessaire, au regard de l'équité nationale à respecter sur les examens, qu'un cadre national vienne valider cette procédure, ou, si cette procédure ne convient pas, que le cadre national explicite clairement un protocole de traitement à suivre. Ces cas de candidats « 1 note » sont certes peu nombreux, mais constituent un point sensible en établissement. Par ailleurs, l'écriture de la circulaire voie pro, n'explique pas clairement cette problématique comme dans la circulaire voie GT.

5. Bilan

Une session qui s'est déroulée dans l'académie, cette année encore, conformément aux attentes grâce à un travail conjoint et régulier entre le CMAI, l'inspection pédagogique régionale avec l'appui de la commission académique et les services du rectorat (DEC, DSI) et le réseau de coordonnateurs pour l'organisation des épreuves ponctuelles.

Le bilan conforte la nécessité de travailler avec les équipes pédagogiques pour faire évoluer les offres de formation et de certification au sein des établissements pour permettre l'équité entre candidats.

P.J. :

- Courrier à destination des chefs d'établissements sur l'analyse statistique des résultats aux examens.

- Guide d'analyse des statistiques à destination des équipes pédagogiques

- Un exemplaire de fiche statistique EPLE

- Courrier type harmonisation des notes

- Note à Madame la Rectrice

- Note à Madame la Secrétaire Générale